

TAXE D'APPRENTISSAGE

Grenoble INP - Ense³ forme des managers techniques de haut niveau capables de s'adapter rapidement, de promouvoir et d'accompagner les changements économiques et techniques.

Au cœur de la transition énergétique et du développement durable, notre expertise scientifique et technique se situe dans des domaines variés tels que : l'automatique, l'hydraulique, le génie électrique, la mécanique, le numérique ou encore l'économie de l'énergie et de l'eau.

300 ÉLÈVES INGÉNIEURS
PAR PROMOTION

250 ENTREPRISES PARTENAIRES
EN FRANCE ET A L'INTERNATIONAL

11 LABORATOIRES
DE RECHERCHE ASSOCIÉS

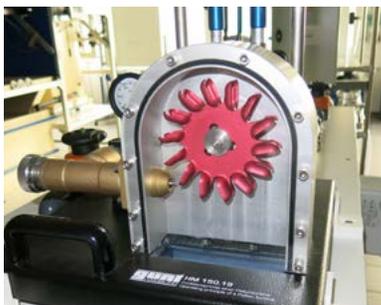
4300 M² DE PLATEFORMES
TECHNOLOGIQUES
ET DÉMONSTRATEURS

Par la taxe d'apprentissage, vous contribuez à l'excellence de la formation des ingénieur.e.s de demain

Quels investissements en 2020-2021 ?



Fablab



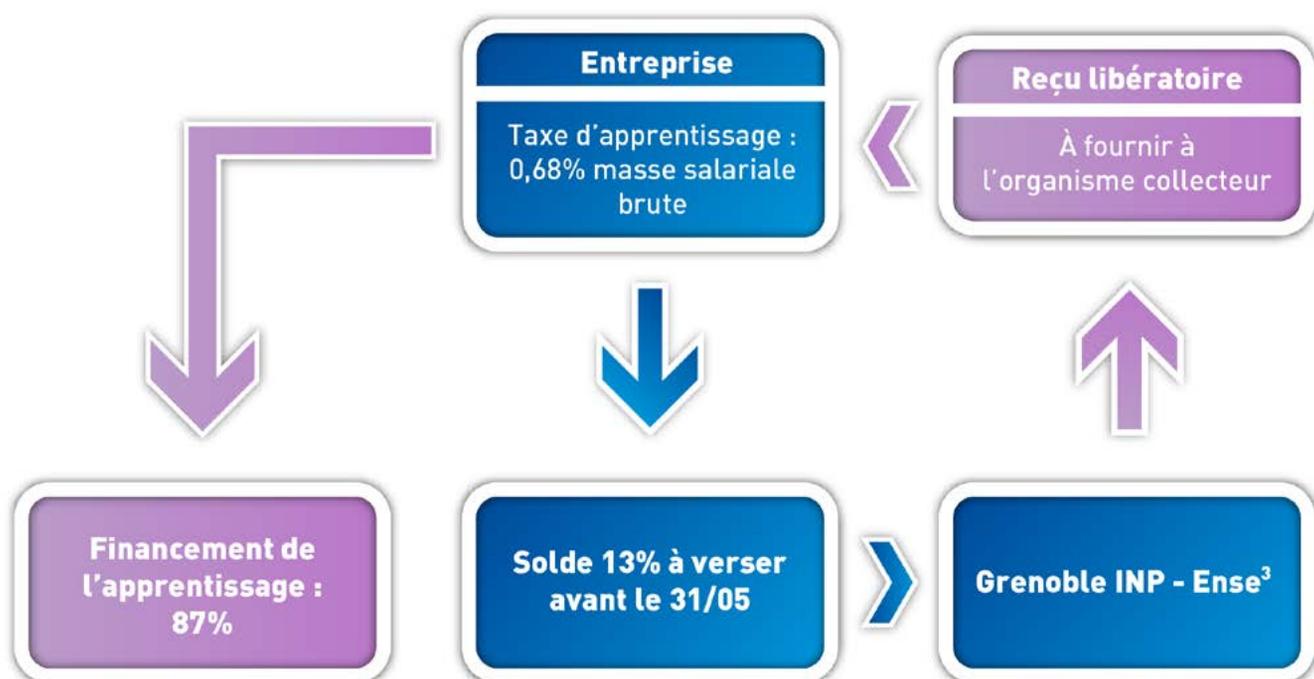
Modèle réduit de roue Pelton



Profileur de courant Doppler acoustique (ADCP d'obs-eau)

Préparons l'avenir ensemble

VERSEZ LA TAXE D'APPRENTISSAGE À GRENOBLE INP - ENSE³



CONTACTEZ NOUS !

Service Développement international et partenarial
Clémence TOTA, Virginie COUSTOULIN et
Lorie SAVIARD

taxe-apprentissage.ense3@grenoble-inp.fr

Tél : 04 76 82 71 92

École nationale supérieure de l'énergie, l'eau et l'environnement

21 avenue des Martyrs

CS 90624

38031 GRENOBLE CEDEX 1

N° UAI 038 3396 K